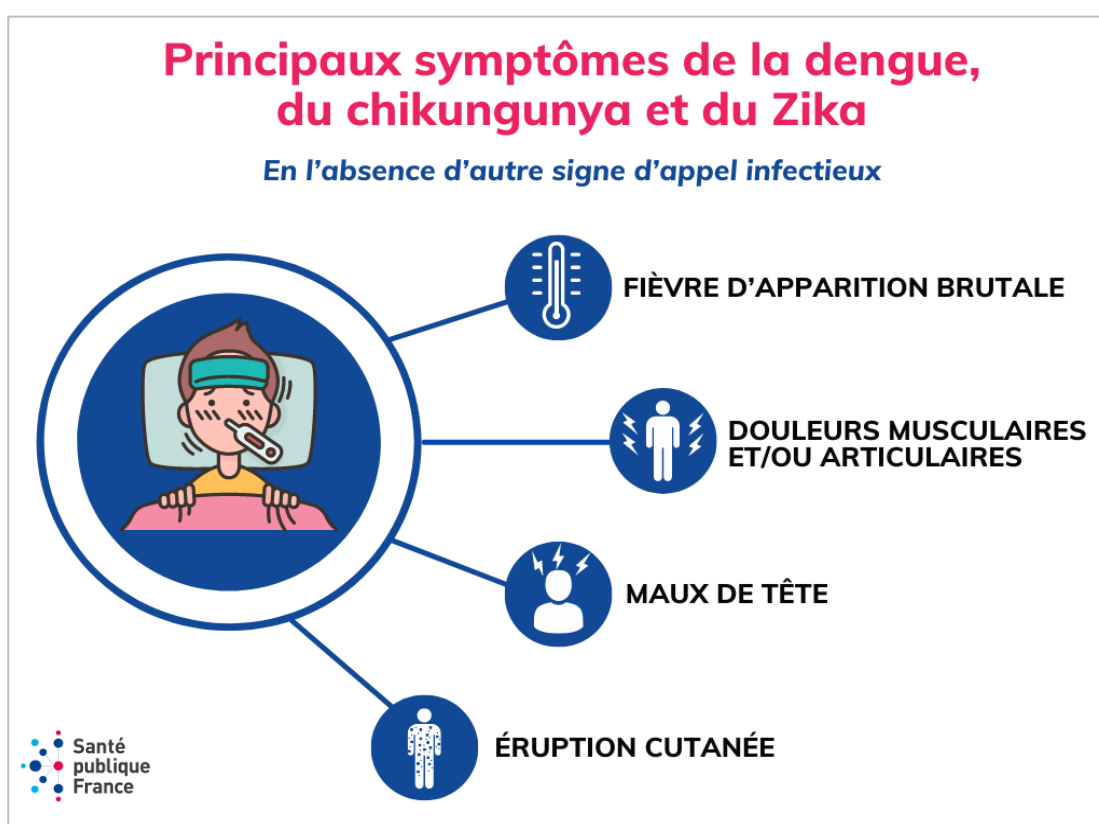


Dengue, chikungunya et Zika

Surveillance renforcée des cas du 1^{er} mai au 30 novembre

Vous recevez en consultation des patients présentant
une fièvre d'apparition brutale au retour d'un voyage en zone intertropicale :
pensez à la dengue, au chikungunya et au Zika !



Pour éviter la survenue d'autres cas, **signalez sans délai à l'ARS**
les cas documentés biologiquement :

PLATEFORME REGIONALE DE RECEPTION DES SIGNAUX



Quelques informations pour vous aider dans votre pratique

| ZONES DE CIRCULATION DES VIRUS DE LA DENGUE, DU CHIKUNGUNYA ET DU ZIKA |

La dengue, le chikungunya et le Zika sont des maladies infectieuses dues à des arbovirus, qui se transmettent de personnes à personnes, principalement par piqûres des moustiques *Aedes*, dont l'*Aedes albopictus* ou **moustique tigre**.

Ces virus circulent majoritairement en **zone intertropicale**. Pour connaître les actualités internationales pour la [dengue](#) et le [chikungunya](#), vous pouvez consulter le site du centre européen de contrôle des maladies (ECDC).

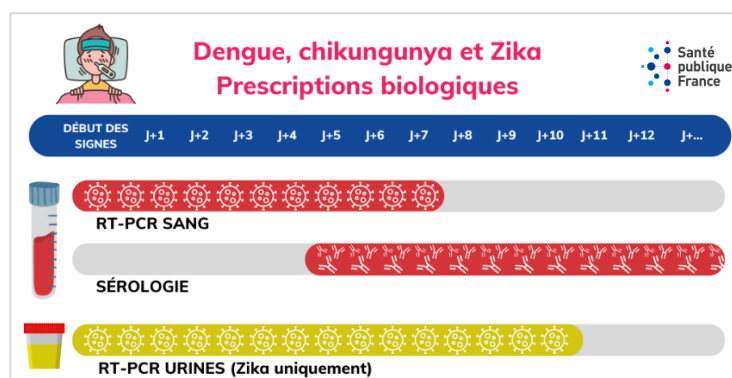
Outre l'importation d'une infection contractée lors d'un séjour à l'étranger en zone de circulation virale (**cas importés**), le risque de transmission et d'apparition de **cas autochtones** (n'ayant pas voyagé) en France métropolitaine existe du fait de l'implantation du moustique tigre vecteur [sur notre territoire](#) dans plusieurs régions dont l'Occitanie.

| MODALITES DIAGNOSTIQUES |

Si vous suspectez une infection par l'un de ces 3 virus, **prescrivez les analyses biologiques** (RT-PCR et/ou sérologie) **en fonction de la date de début des signes du patient**.

Si le délai entre les dates de début des signes et de consultation le permet, **privilégiez la prescription d'une RT-PCR** et incitez votre patient à réaliser le prélèvement **dans les suites immédiates de la consultation**.

Recherchez **simultanément les 3 infections** en raison de symptomatologies et de zones de circulation souvent similaires (région intertropicale).



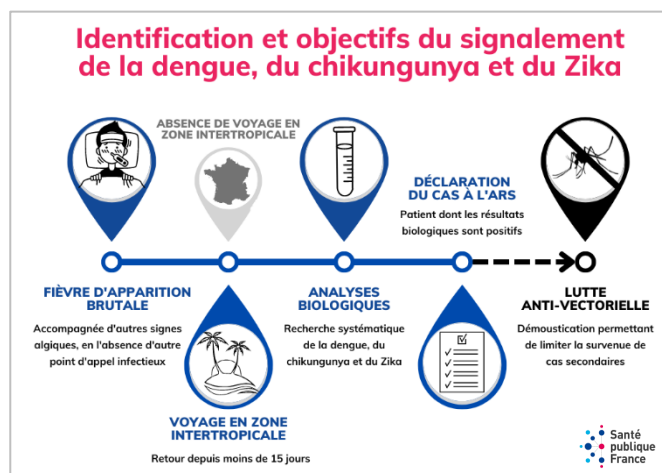
Procédez sans délai au signalement à l'ARS de tout résultat positif (y compris IgM positifs isolés) pour l'une de ces 3 maladies, **en privilégiant la voie dématérialisée** disponible dès le 22 avril 2026 sur le [portail des signalements des évènements sanitaires indésirables \(PSIG\)](#), à défaut via le [cerfa révisé](#) téléchargeable sur le site de l'Agence nationale de santé publique/Santé Publique France.

| SURVEILLANCE ET LUTTE |

Ces maladies sont **à signalement obligatoire** toute l'année.

Un dispositif de surveillance renforcée entomologique et épidémiologique est mis en place **pendant la période d'activité du moustique tigre vecteur, de mai à novembre**. Il vise à **prévenir et limiter l'instauration d'un cycle autochtone de transmission** sur le territoire, en engageant des actions de lutte antivectorielle autour des cas.

Devant toute suspicion et dans l'attente des résultats biologiques, sensibilisez le patient à la prévention de cas secondaires : se protéger contre les piqûres de moustiques pendant les 7 jours qui suivent le début des symptômes.



La transmission des virus de la dengue et du chikungunya est de plus en plus courante en France hexagonale.

Le risque existe aussi pour les virus du Zika qui est transmis par le même moustique.

La survenue de cas autochtones est notamment liée à une sous-déclaration ou à une déclaration tardive des cas importés.

Le diagnostic et le signalement sont deux facteurs essentiels pour éviter la transmission de ces maladies.

En tant que professionnels de santé, votre rôle dans ce dispositif est central.

Sites utiles :

- Agence nationale de santé publique / Santé publique France : [Maladies à transmission vectorielle](#) et [Repères pour votre pratique : dengue, chikungunya, Zika : de la prévention au signalement. France hexagonale - Corse](#)
- Agence Régionale Occitanie : [Moustique Tigre](#) et [Professionnels de Santé : conseils pour votre pratique](#)
- Centre européen de contrôle des maladies (ECDC). : actualités sur la circulation internationale de la [dengue](#) et le [chikungunya](#)
- Affiches de sensibilisation des voyageurs : [au départ](#) et [au retour](#)
- Dématérialisation des Maladies à Signalement Obligatoire (MSO) : [Flyer](#) et [Guide](#)